

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **2^e** jour du mois de **mai** de l'an **2022**, à **19 h**, au Centre Le Camillois, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Martine Lanctôt, conseillère et mairesse suppléante
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme Christiane Bonneau, conseillère
M. Adrien Beaudoin, conseiller

Absences : M. Philippe Pagé, maire
M. Joël Nadeau, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Martine Lanctôt, mairesse suppléante, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2022-05-095

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé Enzo Marceau
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
- 2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**
 - 3.1. Adoption des comptes à payer – Avril 2022
 - 3.2. Journal de facturation – Avril 2022
 - 3.3. Dépôt et adoption des états financiers 2021
 - 3.4. Bourse de la persévérance scolaire 2021-2022 – Appel de candidatures
 - 3.5. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 3.6. Espace MUNI – Adhésion 2022 - 2023
 - 3.7. Politique familiale – Nomination du comité de pilotage
- 4. LÉGISLATION – AUCUN SUJET**
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1. Dépôt des états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources
 - 7.2. Adhésion à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat »
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Liste des permis émis du mois d'avril 2022

- 8.2. Demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour l'entreprise Domtar
- 8.3. Embauche de M. Sébastien Cloutier au poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux
- 8.4. Embauche de Mme Émilie Burelle au poste d'agente de développement en communication
- 8.5. Rendez-vous des collectivités viables 2022 – Vivre en Ville
- 8.6. Entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur – Été 2022

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1. Invitation au Symposium des arts de Danville
- 9.2. Défi Handicap des Sources – Demande de financement été 2022
- 9.3. Dépôt du rapport annuel 2021 de la bibliothèque

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

11. CORRESPONDANCE

- 11.1. Copie de la correspondance

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2022-05-096

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2.1 Période de questions des citoyens

Aucun citoyen présent lors de la séance.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2022-05-097

3.1 Adoption des comptes à payer – Avril 2022

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 26 mars au 25 avril 2022 au montant de quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante-neuf dollars et vingt-quatre cents (88 759,24 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Avril 2022

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois d'avril 2022

2022-05-098

3.3 Dépôt et adoption des états financiers 2021

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, a présenté un projet des états financiers de la Municipalité aux membres du conseil lors de la séance du 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL a reçu les fichiers d'endettement de la MRC des Sources et que nous devons attendre ces documents avant de consolider les états financiers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité termine son année financière avec un surplus de six mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars (6 590 \$) sur un budget total d'un million cent trente-quatre mille six cent vingt-deux dollars (1 134 622 \$);

CONSIDÉRANT QUE l'article 176,1 du *Code municipal* prévoit le dépôt du rapport financier consolidé;

***Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE le conseil dépose et accepte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2022-05-099

3.4 Bourse de la persévérance scolaire 2021 – 2022 – Appel de candidatures

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite souligner la persévérance scolaire chez les jeunes de son territoire;

***Il est proposé par Pierre Bellerose
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité offre une bourse d'études au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) à un jeune finissant remplissant les conditions suivantes :

- Avoir fait ses études sans interruption volontaire de plus de 24 mois maximum, et ce, dans le respect des normes du ministère de l'Éducation;
- Être âgé de 25 ans et moins;
- Obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) ou son diplôme d'études professionnelles (DEP) ou son attestation de spécialisations professionnelles (ASP) du ministère de l'Éducation dans l'année scolaire 2021 – 2022;
- Être citoyen et avoir son adresse principale de résidence lors de la fin des études sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille;

- Les étudiants désirant se prévaloir de cette bourse devront apporter une copie de leur diplôme au bureau municipal avant le 30 septembre 2022, le tirage au sort ayant lieu au conseil d'octobre.

QUE la Municipalité annonce le tirage de cette bourse dans le journal local le Babillard, dans le Saint-Camille en bref ainsi que sur les réseaux sociaux.

ADOPTÉE

2022-05-100

3.5 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Enzo Marceau

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le 17 mai soit proclamé Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

QUE la Municipalité souligne cette journée en hissant le drapeau LGBT.

ADOPTÉE

2022-05-101

3.6 Espace MUNI – Adhésion 2022-2023

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion à Espace MUNI (anciennement le Carrefour action municipale et famille) pour un montant de quatre-vingts dollars (80 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2022-05-102

3.7 Politique familiale – Nomination du comité de pilotage

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se doter d'une politique familiale;

CONSIDÉRANT QU'un comité de pilotage doit être nommé pour la réalisation de cette politique;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité le comité de pilotage de la Politique familiale soit constitué des membres suivants :

- Un ou des représentants des parents de Saint-Camille;
- Un représentant des adolescents par le biais de la Maison des Jeunes;
- Un représentant des aînés;
- Un membre du Comité d'établissement de l'école Christ-Roi
- Un élu municipal;
- Un chargé de projet.

ADOPTÉE

4 **LÉGISLATION – AUCUN SUJET**

5 **SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**

6 **TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET**

7 **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

7.1 **Dépôt des états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états financiers du site d'enfouissement de la MRC des Sources.

2022-05-103

7.2 **Adhésion à la déclaration d'engagement « Unis pour le climat »**

ATTENDU QUE la déclaration rappelle le rôle de premier plan des municipalités dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU QUE la déclaration permet aux municipalités de prendre un engagement clair envers leur population à agir et à poser des gestes concrets pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU QUE la déclaration lance un appel à l'exemplarité des municipalités vis-à-vis leurs citoyennes et citoyens en matière climatique;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 12 mars 2021 la déclaration suivante :

Les changements climatiques provoquent des bouleversements mondiaux.

Ils entraînent une augmentation d'événements météorologiques extrêmes, altèrent les écosystèmes, menacent la sécurité de millions de personnes et génèrent des coûts de plus en plus élevés pour les communautés;

Les changements climatiques exigent des réponses locales.

Ils interpellent les gouvernements de proximité sur tous les fronts. Dans chaque région et chaque municipalité, des mesures concrètes doivent être mises de l'avant par les décideurs municipaux pour adapter les milieux de vie, les infrastructures et les services à la population;

Les changements climatiques nécessitent un engagement politique.

Ils impliquent des décisions à court terme, parfois difficiles, pour un effet positif à long terme. Les changements climatiques font appel à une conception élevée du devoir des élus et élus municipaux, et cela, dans l'intérêt de la société;

Les changements climatiques sollicitent une responsabilité partagée.

Ils demandent une réaction forte et concertée. Nous faisons toutes et tous partie du problème, nous faisons aussi toutes et tous partie de la solution : gouvernements, société civile, citoyennes et citoyens;

Les changements climatiques offrent des opportunités collectives.

Ils représentent des occasions pour les municipalités d'accélérer la mise en œuvre de l'économie circulaire et d'innover en matière de mobilité, d'infrastructures, d'économies locales, de résilience financière, de gestion des matières résiduelles, de biodiversité, de santé et bien-être, de sécurité publique, d'urbanisme et d'énergie.

EN CONSÉQUENCE, nous élues et élus de la Municipalité du canton de Saint-Camille

Nous nous engageons à faire de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques les moteurs permanents de nos décisions et à agir dans notre travail et dans notre vie personnelle avec une volonté d'exemplarité. Nous assumerons nos responsabilités en nous basant sur la science, avec la conviction qu'en faisant face au défi climatique, nous améliorerons la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de adhère à la déclaration d'engagement : Unis pour le climat.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois d'avril 2022

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du conseil la liste des permis émis du mois d'avril 2022.

2022-05-104

8.2 Demande d'autorisation à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour l'entreprise Domtar

ATTENDU QUE la compagnie Domtar inc. nous a expédié une demande d'avis sur la conformité à la réglementation municipale d'une demande d'autorisation de récolte présentée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE cette demande est en tout point conforme à la réglementation municipale en vigueur;

ATTENDU QUE cette demande affecte les lots dont la liste est jointe à la présente.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de Saint-Camille recommande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accueillir la demande de la compagnie Domtar inc. étant donné que cette dernière est conforme à la réglementation municipale applicable.

QUE le conseil municipal de Saint-Camille permette à la compagnie Domtar Inc. d'effectuer des récoltes forestières, selon les modalités décrites, sur les lots visés du territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE

2022-05-105

8.3 Embauche de M. Sébastien Cloutier au poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux

CONSIDÉRANT QUE le poste d'entretien des terrains municipaux est vacant;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste et les candidatures reçues;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Enzo Marceau

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE M. Sébastien Cloutier soit embauché au poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux.

QUE la date d'entrée en poste et le salaire soient convenus entre le candidat et la directrice générale et greffière-trésorière.

QUE le candidat soit en période de probation de trois (3) mois.

ADOPTÉE

2022-05-106

8.4 Embauche de Mme Émilie Burelle au poste d'agente de développement en communication

CONSIDÉRANT QUE le poste d'agent de développement en communication est vacant;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a reçu la candidature de Mme Émilie Burelle et s'est entretenue avec la candidate;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a recommandé aux membres du conseil l'embauche de Mme Émilie Burelle au poste d'agente de développement en communication;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Enzo Marceau

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille embauche Mme Émilie Burelle à titre d'agente de développement en communication.

QUE Mme Burelle soit en probation pour une période de trois (3) mois.

QUE la date d'entrée en poste et le salaire soient convenus entre la candidate et la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2022-05-107

8.5 Rendez-vous des collectivités viables 2022 – Vivre en Ville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a reçu une demande de participation au 6^e Rendez-vous Collectivités viables par l'organisme Vivre en Ville;

CONSIDÉRANT QUE cet événement se fait porteur d'orientations ambitieuses, de stratégies structurantes et d'outils efficaces en matière de réduction de l'empreinte énergétique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun qu'un représentant de Saint-Camille soit présent lors de cet événement;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise M. Philippe Pagé, maire, à participer à cet événement au coût de trois cent trente-cinq dollars (335 \$).

QUE le conseil autorise de rembourser M. Philippe Pagé

ADOPTÉE

2022-05-108

8.6 Entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur – Été 2022

CONSIDÉRANT la demande reçue du P'tit Bonheur pour que l'entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur soit fait par l'employé responsable de l'entretien paysager de la Municipalité du canton de Saint-Camille durant l'été 2022;

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Christiane Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte que l'employé responsable de l'entretien paysager fasse l'entretien des plates-bandes du P'tit Bonheur pour l'été 2022.

QUE le P'tit Bonheur rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire de l'employé responsable de l'entretien paysagers pour l'année 2022, à savoir, le salaire horaire plus les déductions à la source.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2022-05-109

9.1 Invitation au Symposium des arts de Danville

CONSIDÉRANT l'invitation aux élus.es par le conseil d'administration du Symposium des arts de Danville à participer à la soirée festive du 6 mai dans le cadre de la 23^e édition du Symposium des arts de Danville;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité achète deux billets pour M. Enzo Marceau, conseiller, et Christiane Bonneau, conseillère au coût de soixante-quinze dollars (75 \$) par billets.

QUE le conseil municipal regarde la possibilité en 2023 d'acheter une table complète pour les artistes de Saint-Camille.

ADOPTÉE

2022-05-110

9.2 Défi Handicap des Sources – Demande de financement été 2022

CONSIDÉRANT QUE Défi Handicap des Sources offre un service d'activités estivales pour les enfants handicapés de la région de la MRC des Sources;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille réponde favorablement à la demande d'appui financier 2022 pour un montant de cinq cent cinquante dollars (550,00 \$).

ADOPTÉE

9.3 Dépôt du rapport annuel 2021 de la bibliothèque

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport annuel 2021 de la bibliothèque de Saint-Camille.

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucun citoyen présent lors de la séance.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La direction générale remet une copie de la correspondance aux élus.es.

12 VARIA

2022-05-111

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la présente séance soit levée à 19 h 31.

ADOPTÉE

Martine Lanctôt
Mairesse suppléante et conseillère

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Martine Lanctôt, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Martine Lanctôt, mairesse suppléante et conseillère